



Comité Social Académique Spécial Départemental Jeudi 11 septembre 2025

Déclaration liminaire

Monsieur le Directeur académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CSAD des Bouches-du-Rhône,

Cette instance se réunit au lendemain de la chute de gouvernement Bayrou et de la nomination d'un nouveau Premier ministre.... Pour combien de temps ? Et pour quoi faire ? S'il s'agit pour M. Lecornu de mener la même politique que ses prédécesseurs, son avenir politique pourrait bien venir s'écraser rapidement sur le mur de l'austérité !

Pour FORCE OUVRIERE, c'est l'ensemble du projet de budget de guerre et d'austérité de 43.8 milliards d'€ d'économie qui doit être retiré car c'est un acte de guerre contre nos droits et nos services publics pour trouver des milliards pour le budget militaire !

Avec les personnels que nous représentons, nous n'acceptons pas ce chaos : des milliards pour la guerre alors que l'Ecole et les services publics sont privés de tout. Nous réaffirmons notre revendication d'abrogation de la réforme des retraites de 2023 et le maintien de tous les régimes de retraite existants, dont le Code des Pensions Civiles et Militaires.

La FNEC- FP- FO réaffirme son refus de la répression à l'encontre des personnels et les jeunes qui portent l'exigence de paix et son exigence de levée de sanction à l'encontre de l'enseignante du lycée de Sens, suspendue pour avoir observé une minute de silence en hommage aux victimes palestiniennes.

Le jour de la rentrée, l'ex-ministre Borne a déclaré « Il manque 2500 professeurs » et rajoute « C'est mieux que l'an dernier ! »

2500 professeurs manquants, c'est bien évidemment un nombre « officiel » largement sous-évalué.

On pourrait compléter avec tout ce qu'elle n'a pas évoqué :

- 5000 fermetures de classes décidées en 2025 dont une cinquantaine dans les Bouches du Rhône,
- 24000 places manquantes dans les établissements sociaux et médico-sociaux pour les élèves qui en ont besoin,
- des milliers d'élèves en situation de handicap qui n'ont pas ou pas assez d'AESH pour les accompagner,
- 345 candidats du CRPE inscrits sur listes complémentaires dont 30 dans l'académie d'Aix-Marseille qui sont en attente d'être appelés,
- Des milliers de contractuels dont les contrats n'ont pas été reconduits,
- Des AED non renouvelés alors qu'ils atteignent leur année de CDIisation
- Plus de 1,6 millions de demi-journées non remplacées en 2023-2024 selon un rapport sénatorial, du fait de la pénurie de titulaires remplaçants...

C'est le résultat des politiques menées par la ministre Borne et ses prédécesseurs.

Dans cette situation où l'Ecole publique manque de tout et où les attaques contre les droits et les statuts des personnels pleuvent, nos collègues n'acceptent plus les dégradations continues de leurs conditions de travail et s'organisent avec leurs organisations syndicales.

Dès la première semaine de rentrée, des parents mobilisés avec les équipes enseignantes et certains élus ont obtenu des annulations de fermetures ou des ouvertures (élémentaire Gilbert del Corso à Fos, maternelle de Graveson). D'autres mobilisations se poursuivent à l'E.P des Fabriques, la maternelle Dijon à Eyragues, la maternelle Victoria Lyles à Arles.

Ils ont raison et nous vous demandons, Monsieur le Directeur Académique de répondre favorablement à leurs revendications.

Les personnels du 1^{er} degré n'acceptent plus ce management de l'Education nationale, la multiplication de tâches et d'injonctions diverses dont les évaluations d'écoles, les constellations et les parcours de formations imposés.

Dans les collèges et les lycées, les AED alertaient depuis des mois que « *face à la violence et les moyens qui baissent, le pire finira par arriver* ». La mort tragique de notre collègue le 10 juin dernier à Nogent a malheureusement confirmé cette analyse. Dans ce contexte, FO dénonce les non-reconductions de certains AED à la fin de leur 6e année sans motif valable.

En novembre l'an dernier, vous annonciez en CSASD, Monsieur le Directeur académique, qu'une dotation supplémentaire pour notre académie en postes de CPE et d'AED « était dans les cartons de la ministre ». Vous partagiez le constat qu'au moins 30 postes d'AED étaient nécessaires pour garder à minima le taux d'encadrement des années précédentes et qu'il faudrait en réalité au moins 80 AED supplémentaires pour un encadrement satisfaisant. Avec seulement 17 AED supplémentaires « sortis des cartons », vous conviendrez qu'on est très loin du compte !

Notre fédération déplore qu'après des années de saignée, on en vient à supprimer encore 59 heures au titre des « ajustements de rentrée » dans les collèges de notre département, comme par exemple celle d'une classe de 6e au collège Font d'Aurumy alors que les effectifs dans cet établissement, comme dans d'autres, y atteignent 30 élèves par classe.

A ce constat, s'ajoutent des postes vacants encore non pourvus et des enseignants titulaires remplaçants (TZR) qui attendent toujours leur affectation dans notre académie. Les affectations imposées sans consultation ajoutent à la précarité et à la frustration. Certains établissements sont également confrontés à des situations de management toxique, comme au lycée Saint-Exupéry, ou même à des agressions physiques, comme à Martigues. Ces situations sont insupportables et mettent en danger la santé et le bien-être des personnels. Nous vous demandons, Monsieur le DASEN, de bien vouloir mettre en œuvre tous les moyens pour y mettre fin.

A l'échelle nationale, académique ou départementale, malgré le constat d'échec établi dans le rapport de l'IGSR, maintenir les groupes de niveaux au collège en préconisant une mise en œuvre dérégulée, établissement par établissement, est une provocation supplémentaire.

En réponse aux milliers de postes de professeurs non pourvus aux concours cette année encore, le ministère encourage les rectorats à bidouiller et à déréguler, comme par exemple l'attestation délivrée en 30 minutes pour « enseigner le français » dans l'Académie de Dijon. Pour FO, c'est scandaleux et inacceptable.

La situation des AESH s'est elle aussi dégradée dans notre académie. Dans le second degré, les mutations d'office sans consultation ni délai suffisant créent une précarité et une insécurité pour ces personnels. La FNEC-FP-FO demande que les coordinateurs PIALS fassent appel à des volontaires pour les changements d'établissement et qu'un délai d'un mois soit accordé aux AESH pour être informés de leur nouvelle affectation.

FO rejette les conclusions des « Assises de la santé scolaire », notamment la création d'un poste de Conseiller Technique Psy-EN, le regroupement des quatre corps (INFENES, ASS, Psy-EN, médecins) dans un pôle santé social, sous l'autorité du DASEN et la redéfinition des missions sans création de postes ni revalorisation salariale. Nous revendiquons au contraire le maintien des statuts propres à chaque corps, et nous exigeons des recrutements et des augmentations indiciaires. C'est pourquoi nous avons soutenu la mobilisation des assistantes sociales du 4 juillet dernier devant la DSDEN.

Monsieur le Directeur académique, les personnels sont à bout. Il devient urgent de prendre en compte leurs besoins et leurs droits pour garantir la qualité de l'enseignement et la sécurité de tous. Pour faire progresser écoliers, collégiens et lycéens et rendre le métier de professeur attractif, la FNEC-FP-FO revendique :

- la création de tous les postes nécessaires, y compris pour les personnels administratifs, infirmiers, médicaux, sociaux, et d'encadrement,
- le recrutement des 30 listes complémentaires et l'abondement de la liste en cas de besoin,
- le recrutement d'AESH pour que toutes les notifications d'accompagnement prononcées par la MDPH soient respectées ainsi que la création d'un statut de fonctionnaire d'Etat catégorie B pour ces personnels avec un temps complet pour 24h d'accompagnement,
- l'abandon des PIAL et des PAS et l'arrêt d'une inclusion systématique forcée,
- le renouvellement et la titularisation de tous les enseignants contractuels qui le souhaitent,
- la suppression de toutes les contre-réformes : « choc des savoirs », réforme du lycée, Bac territorialisé, Parcoursup...
- L'abrogation de toutes les mesures qui détruisent l'Ecole publique et nos statuts (loi Rilhac, Acte 2 de l'Ecole inclusive, évaluations d'école, évaluations nationales, formations constellation, loi de transformation de la fonction publique...),
- l'augmentation immédiate des salaires sans contrepartie et l'abandon du Pacte,
- le rétablissement de la rémunération à 100% en cas de congé de maladie ordinaire et le retrait du jour de carence.
- l'abrogation de la réforme des retraites et le maintien d'un système de protection sociale par répartition et du Code des pensions civiles et militaires.

Hier, nous avons assisté et participé à des manifestations très importantes sur tout le territoire national, révélatrices d'un ras le bol général. Les salariés, les jeunes travailleurs, les chômeurs, les retraités, les lycéens et les étudiants veulent mettre en échec le projet de budget gouvernemental, qui vise à leur faire payer une dette qui n'est pas la leur.

La FNEC FP FO 13 appelle les personnels à se réunir dès aujourd'hui dans leurs établissements et en AG pour discuter des suites, lister les revendications et définir les moyens d'action les plus efficaces pour en obtenir la satisfaction.

L'intersyndicale appelle dans l'unité à la grève le 18 septembre. Notre confédération a déposé un préavis jusqu'au 30 novembre. Nous invitons l'ensemble des collègues à déposer leur intention de grève pour toute la période.

Nous souhaitons conclure cette déclaration en rendant hommage à notre collègue Caroline Grandjean, victime de discriminations homophobes, qui a mis fin à ses jours le jour de la rentrée. Notre fédération exprime ses sincères condoléances et assure tout son soutien à sa famille, à ses proches et à ses collègues.

Nous demandons que la Formation Spécialisée soit saisie afin d'exercer son droit et son devoir d'enquête pour faire toute la lumière sur ce drame.

Alors que le gouvernement continue de fragiliser l'École par une politique budgétaire d'austérité — en supprimant des postes de médecins du travail, de psychologues et de personnels administratifs — ce nouveau drame, après ceux de Christine Renon, Jean Willot, Jean-Christophe Vernet, ou encore l'attaque au couteau au lycée Langevin de Martigues, confirme la légitimité de la mobilisation de la profession, qui exige les moyens nécessaires au bon fonctionnement de l'École et des conditions de travail sereines pour l'ensemble de ses personnels.